

# Factsheet Iran

Janvier 2025

## 1 Faits et chiffres



Carte : [CIA](#), 2016

**Population :** environ 88,4 millions de personnes ([estimation de 2024](#)).

**Ethnies :** Persans, Azéris, Kurdes, Lors, Baloutches, Arabes, Turkmènes et [tribus d'origine turques](#).

**Religions :** islam (religion officielle) 98,5 % (chiisme [90 - 95 %](#), sunnisme 5 - 10 %), christianisme 0,7 %, bahaïsme 0,3 %, agnosticisme 0,3 %, autres (dont zoroastrisme, judaïsme et hindouisme) 0,2 % ([estimation de 2020](#))

**République théocratique.** Chef d'État : guide suprême Ali Hosseini Khamenei (depuis le 4 juin 1989). Président élu : Masoud Pezeshkian (depuis le 30 juillet 2024). Le guide suprême est [nommé à vie](#) par l'Assemblée des experts et le président est élu directement à la majorité absolue en deux tours de scrutin pour un mandat de quatre ans.

## 2 Profils à risque

- **Personnes critiques à l'égard du gouvernement :** personnes qui participent à des manifestations critiques à l'égard du gouvernement ou qui [critiquent le gouvernement sur internet](#), [militant·e·s écologistes](#).
- **Activistes pour les droits humains et journalistes critiques :** risquent de subir des arrestations, d'être détenu·e·s et d'être poursuivi·e·s en justice sans procès équitable.
- **Personnes kurdes politiquement actives :** [personnes d'ethnie kurde](#) soupçonnées d'être politiquement actives ou de soutenir l'indépendance du Kurdistan. Activités liées aux partis politiques kurdes (par exemple PDKI, PDK-I et autres).
- **Personnes ayant des liens avec les moudjahidines du peuple ([OMPI](#))**
- **Minorités religieuses :** [personnes converties](#) (de l'islam au christianisme) ; baha'is, derviches et athées.
- **Femmes :** crimes d'honneur, violences domestiques, mariage forcé, liaison extraconjugale, [non-respect](#) des lois sur les mœurs.
- **Personnes LGBTIQ :** relations sexuelles entre personnes de même sexe passibles de la peine de mort, de la flagellation ou d'une peine moins lourde.

### 3 Derniers développements

**Décès de Raisi, élection d'un nouveau président.** En mai 2024, le président iranien Ebrahim Raisi est décédé dans un [accident d'hélicoptère](#). En juin, [Masoud Pezeshkian](#) a été élu nouveau président de l'Iran. Il est considéré comme un « [réformateur](#) » [fidèle au régime](#), mais son [influence est limitée](#), car il reste soumis à l'autorité de son supérieur hiérarchique, le Guide suprême.

**Amnistie pour environ 20 000 manifestant·e·s détenu·e·s.** Les responsables de la brutale et violente répression des manifestations de 2022 et 2023 restent pour la plupart [impuni·e·s](#). Environ 20 000 personnes arrêtées lors des manifestations ont été libérées sous certaines [conditions](#) au printemps 2023. Cependant, un grand nombre de personnes ayant été libérées dans le cadre de l'amnistie a [par la suite été arrêté à nouveau](#).

**Forte limitation de la liberté de réunion et d'expression.** En 2024, les autorités ont continué à restreindre fortement la liberté de réunion et d'expression et ont arrêté [des dizaines](#) de militant·e·s, d'avocat·e·s et d'étudiant·e·s. Des militant·e·s [membres de la famille des manifestant·e·s tué·e·s ou emprisonné·e·s](#) ont été [arrêté·e·s](#), menacé·e·s et harcelé·e·s.

**Procès iniques et torture.** Les tribunaux iraniens, en particulier les [tribunaux révolutionnaires](#), sont loin [d'organiser des procès équitables](#) et utilisent régulièrement comme éléments de preuve [des aveux vraisemblablement obtenus par la torture](#). La pratique de la [torture et des mauvais traitements](#) des prisonnier·ère·s par les forces de sécurité est [systématique et très répandue](#). Les prisons sont surpeuplées et les [conditions de vie sont précaires](#). Les prisonnier·ère·s politiques se voient souvent [refuser l'accès aux soins médicaux](#).

**Imposition du code vestimentaire.** Selon une [mission d'enquête de l'ONU](#), en 2024, les autorités iraniennes auraient encore durci l'imposition du port obligatoire du voile. Les femmes et les filles, y compris les célébrités, qui ne portent pas le hijab en public sont [battues ou poursuivies en justice](#) et les magasins dont les propriétaires ne respectent pas les lois sur le hijab sont fermés. Malgré cette application stricte des règles, depuis les manifestations de 2022, les femmes refuseraient [de plus en plus](#) de porter le hijab.

**La mise en œuvre du durcissement de la loi sur l'imposition du code vestimentaire est pour l'instant suspendue.** En décembre 2024, une nouvelle [loi sur](#) relative « à la chasteté et au hijab » devait entrer en vigueur. La loi comprend 70 articles prévoyant [des sanctions supplémentaires](#) telles que des amendes, des peines d'emprisonnement plus lourdes pouvant aller jusqu'à dix ans pour toute opposition aux règles relatives au port du voile et des restrictions des possibilités de travail et d'éducation en cas de violation de ces règles. Toutefois, [pour le moment](#), la mise en œuvre de la loi a été [suspendue](#).

**Violence domestique et féminicides.** L'Iran [ne dispose d'aucune loi sur la violence domestique](#) pour prévenir les agressions et protéger les victimes. La violence domestique peut être poursuivie en justice en tant qu'agression physique, mais [deux témoins masculins](#) sont alors nécessaires. Au cours du premier semestre 2024, une [ONG a recensé 93 féminicides en Iran](#). En 2023, au cours de la même période, 55 féminicides avaient été recensés.

**Nouveau record d'exécutions.** L'Iran est l'un des pays qui recourent le plus souvent à la peine de mort. En 2024, [au moins 901 personnes](#) ont été exécutées dans le pays, dépassant ainsi même le nombre d'exécutions recensées en 2023 ([853 personnes](#)). Ce chiffre n'avait pas été aussi élevé depuis [neuf ans \(2015\)](#), et ce pour la deuxième année consécutive. La plupart des exécutions ont eu lieu pour des [délits liés à la drogue](#), mais des dissident·e·s et au moins [dix personnes liées aux manifestations de 2022](#) ont également été exécuté·e·s.

#### 4 Pratique des autorités suisses

**Chiffres du SEM pour 2024.** Taux d'octroi de l'asile ([de janvier à novembre 2024](#)) 21,6 % ; taux de protection 40,5 % (décision positive + AP). Chiffres ajustés (sans NEM) : asile 27,3 % ; taux de protection 51,4 %. Taux d'octroi de l'asile 2023 : 19,2 % ; taux de protection 37,7 %. Chiffres ajustés (sans NEM) : asile 29,3 %, taux de protection 57,5 %.